

G.

BILL.

Acte pour restreindre la vente des boissons
enivrantes depuis le samedi soir jusqu'au
lundi matin.

Reçu et lu première fois, mercredi, 9 février, 1859.

Seconde lecture, mercredi, 16 février, 1859.

(500 copies.)

HEN. M. CAMPBELL.